

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 12 avril 1951.

N° 815/T.F.

OBJET:

Terrain C.M.S. à Nyaruhengeri.



Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

Suite à ma lettre n° 2979/T.F. du 26 octobre 1950 adressée à Monsieur le Procureur du Roi à Usumbura et la réponse de cette Autorité dont veuillez trouver copie en annexe, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me renseigner si la Church Missionary Society peut occuper ce terrain litigieux qui lui a été accordé par Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi en date du 24 juin 1949.

L'Administrateur Chef de Territoire, W. ANTONISSEN,

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .